

# **Inscriptions à l'école des enfants de 3 ans** **pour la rentrée de septembre 2012** **→ Inscription à la Mairie au mois de mars** **→ Admission à l'école au mois d'avril**

## **Rappels :**

- Pas de démarche à faire pour les enfants déjà scolarisés à Courçon (sauf pour les enfants qui vont au CP : admission en juin à l'école et à la Mairie).
- Tous les enfants nés en 2009 (et plus) et habitant sur la commune de Courçon seront accueillis à l'école si leurs parents en font la demande.
- Pour ceux qui habitent en dehors de la commune : merci de prendre rendez-vous avec Mr Le Maire pour une demande dérogation.
- Les enfants nés début 2010 ne seront probablement pas accueillis. Vous pouvez néanmoins effectuer une pré-inscription à la Mairie. La directrice prendra contact avec vous fin juin si un accueil est possible (à confirmer à la rentrée). Merci de ne pas appeler l'école.

## **INSCRIPTION à la mairie de Courçon au mois de mars**

Tél. Mairie : 05.46.01.60.50

Merci de vous munir impérativement :

- du livret de famille
- d'un justificatif de domicile (si vous n'habitez pas la commune de Courçon, il faut faire une demande de dérogation auprès de Mr le Maire)
- du carnet de santé (vaccinations doivent être à jour)
- du certificat de radiation en cas de changement d'école

Il vous sera délivré une **fiche de renseignements** à compléter et à faire signer par Mr Le Maire. Elle sera à remettre à l'école lors de l'admission.

*Les informations communiquées seront transférées sur une base nationale (fichier « Base élèves »). Un document explicatif vous sera remis en septembre.*

## **ADMISSION à l'école maternelle au mois d'avril**

Merci de prendre R-V à l'école, au 05.46.01.25.70

La présence de l'enfant n'est pas nécessaire (pas de visite de l'école ce jour).  
Merci de vous munir impérativement de la fiche de renseignements complétée et signée par Mr Le Maire.

L'enfant doit être propre pour aller à l'école, et également pour la sieste s'il reste dormir.

Lors de l'admission, divers documents vous seront remis. La plupart sont visibles sur le site Internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/courcon-elem/spip.php>

*Pour les petits qui rentrent à l'école en septembre :*

Une **réunion d'information** aura lieu le vendredi 29 juin à 18h  
Une **visite de l'école** est prévue le jeudi 28 juin à 17h (à confirmer)

*Pour les enfants scolarisés en grande section à Courçon :*

l'inscription au C.P. se fera à la Mairie, puis auprès de la directrice de l'école élémentaire (vous serez tenus informés des dates).

*Pour les enfants scolarisés en petite et moyenne sections à Courçon :*  
aucune démarche à faire (mais informez l'école si vous déménagez)

**La rentrée 2012 aura lieu le mardi 4 septembre**

Pour les enfants de petite section, les rentrées s'échelonneront  
du mardi 4 au lundi 10 septembre

*Les dates de rentrée des petits vous seront communiquées lors de la réunion d'information (29 juin), et affichées dans l'entrée (visibles de l'extérieur).*

*La rentrée des petits s'effectue ainsi par groupe de 4 à 5 enfants, les plus âgés en 1<sup>er</sup>, puis par âge décroissant. En cas d'empêchement, des arrangements sont possibles.*

Les listes des élèves répartis par classe seront affichées à l'entrée de l'école (visibles de l'extérieur) le lundi 3 septembre.

(Pas de listes fin juin du fait de la variation des effectifs durant l'été).

Rappel : les 3 niveaux (petite section, moyenne section et grande section) ne signifient pas 3 classes (lieux) différentes. Des classes à double voire triple niveau sont possibles, selon les effectifs par niveau. Cette répartition pédagogique est décidée par les enseignants.